



**Juillet 2015**  
**Étude Régionale**  
Bulletin trimestriel

# IMMATRICULATION DE VÉHICULES D'ANTANANARIVO

N°046



**Au cours du deuxième trimestre 2015,  
à Antananarivo: Hausse de 15,3% du nombre  
des véhicules nouvellement immatriculés**

## 1.1 AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015, À ANTANANARIVO, LA MAJORITÉ DES VÉHICULES IMMATRICULÉS SONT DES VÉHICULES NEUFS

Au cours du deuxième trimestre 2015, à Antananarivo, des véhicules nouvellement immatriculés sont au nombre de 3907 contre 3386 véhicules au premier trimestre 2015, soit une hausse de 15,3%. La part des véhicules neufs augmente de 5,5 points en glissement trimestriel (54% au premier trimestre 2015) et représentent 59,5% des véhicules immatriculés au deuxième trimestre 2015. En

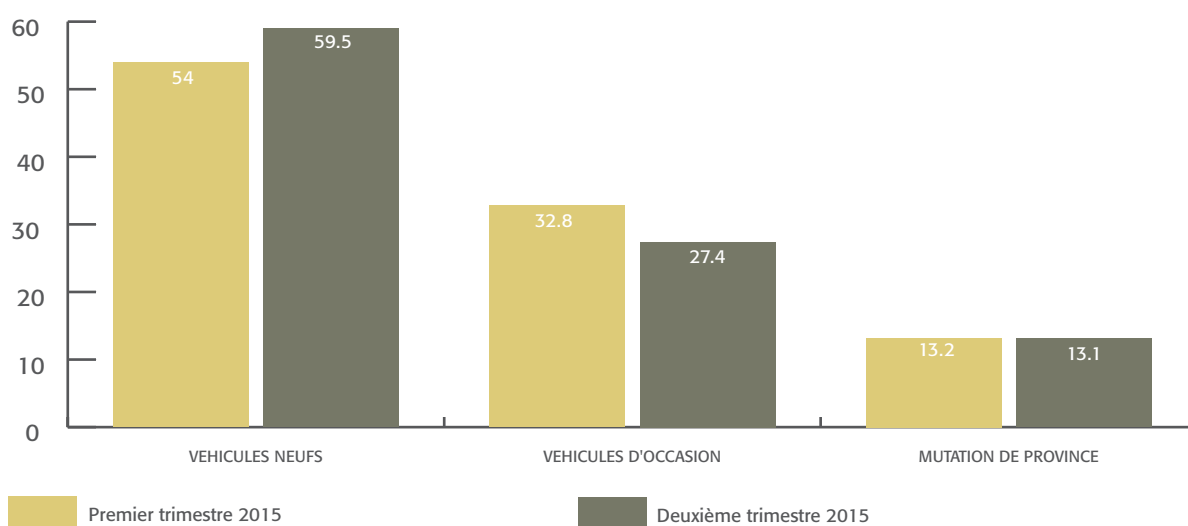
revanche, la part des véhicules d'occasion diminue de 5,4 points par rapport à celle au premier trimestre 2015 (27,4% au deuxième trimestre 2015 contre 32,8% au premier trimestre 2015). La part des véhicules en mutation de province représentent 13,1% des immatriculations, soit une légère baisse de 0,1 point de leur proportion.

### 1.1.1 Hausse de la proportion des véhicules neufs immatriculés au cours du deuxième trimestre 2015



Graphique 1

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS (EN %) SELON LE TYPE D'OPÉRATION AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2015 ET DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015



SOURCE : INSTAT / DIRTANA

## 1.2 AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015, LA PLUPART DES VÉHICULES NEUFS IMMATRICULÉS SONT DES VÉHICULES A DEUX ROUES

Au cours du deuxième trimestre 2015, tout comme au premier trimestre 2015, la majorité des véhicules immatriculés sont des motos et des voitures particulières: respectivement de 41,7% et 30,7% des immatriculations. Par rapport au premier trimestre 2015, la proportion des voitures camionnettes diminue de 0,9 point (12,0% des immatriculations au premier trimestre 2015) tandis que la part des voitures de transport en commun augmente de 0,6 point (8,0% au premier trimestre 2015).

Concernant les véhicules neufs, 68,3% des véhicules nouvellement immatriculés sont des motos. Par rapport au premier trimestre 2015, leur proportion augmente de 2 points (66,3% au premier trimestre 2015). Quant aux véhicules d'occasions importés, plus de la moitié des nouvelles immatriculations des véhicules (53,4%) sont des voitures particulières. Les voitures de transport en commun et les camionnettes représentent respectivement 17,6% et 13,4% des nouvelles immatriculations du deuxième trimestre 2015. Selon le type



de véhicules, les motos en mutation de province ne représentent que 2,7% des véhicules immatriculés de ce type d'opération.

### 1.2.1 Au deuxième trimestre 2015, la moitié des véhicules d'occasion nouvellement immatriculés sont des voitures particulières



Tableau 1

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS SELON LE GENRE DE VÉHICULES AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2015 ET DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015 (EN %)					
GENRE DE VÉHICULES	TYPE DE VÉHICULES			TOTAL 1ER TRIM2015	TOTAL 2ÈMETRIM2015
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
Véhicule à deux roues	68,3	2,6	2,7	36,7	41,7
<b>VOITURE PARTICULIÈRE</b>	<b>16,5</b>	<b>53,4</b>	<b>48,2</b>	<b>35,7</b>	<b>30,7</b>
Voiture camionnette	9,2	13,4	15,2	12,0	11,1
Transport en commun	2,5	17,6	17,4	8,0	8,6
Voiture camion	2,9	4,9	12,3	4,0	4,7
Semi-remorque	0,4	2,1	2,0	1,7	1,1
Tracteur routier	0,0	5,3	1,4	1,6	1,6
Tracteur agricole	0,1	0,2	0,4	0,1	0,2
Remorque	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Voiture très spéciale de transport	0,0	0,1	0,4	0,0	0,1
Voiture très spéciale utilitaire	0,0	0,4	0,0	0,0	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

## 1.3

### AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015, LA MARQUE « HONDA » RESTE DOMINANTE DANS L'IMMATRICULATION DES DEUX ROUES

Comme au premier trimestre 2015, l'immatriculation des motos de marque « HONDA » est importante (14,8%) au deuxième trimestre 2015. Depuis le quatrième trimestre 2014, la proportion des motos immatriculées de cette marque tend à augmenter : 12,7% au quatrième trimestre 2014 ; 14,5% au premier trimestre 2015 et 14,8% au deuxième trimestre 2015. Après le « HONDA », la marque « DAYTONA » devance la marque « ABM » avec une proportion de 8,2% de

l'immatriculation des motos. Quel que soit le type de motos, au deuxième trimestre 2015, la marque « HONDA » reste toujours majoritaire et représente respectivement 14,2% de l'immatriculation des motos neuves, 25% des motos occasion et 57,1% de celles en mutation de province.

### 1.3.1 Au deuxième trimestre 2015, baisse de la proportion des motos de marque « ABM »

Tableau 2

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES À DEUX ROUES (MOTO) SELON LA MARQUE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2015 ET DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015 (EN %)					
MARQUE DE MOTO	TYPE DE VEHICULES			TOTAL 1ER TRIM2015	TOTAL 2ÈMETRIM2015
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
HONDA	14,2	25,0	57,1	14,5	14,8
DAYTONA	8,2	10,7	0,0	0,0	8,2
YAMAHA	7,3	21,4	0,0	8,6	7,5
<b>ABM</b>	<b>7,2</b>	<b>3,6</b>	<b>0,0</b>	<b>10,1</b>	<b>7,1</b>
PETER	7,3	0,0	0,0	3,8	7,1
KYMCO	5,7	0,0	0,0	6,3	5,6
SYM	5,2	0,0	0,0	3,1	5,1
KINLON	4,9	0,0	7,1	6,2	4,8
LIFAN	3,7	0,0	0,0	2,3	3,6
MILANGO	3,3	3,6	0,0	1,3	3,3
BAJAJ	3,1	0,0	0,0	1,7	3,0
FANMOTO	3,0	0,0	0,0	6,3	2,9
MAK	2,5	0,0	0,0	3,1	2,4
YAMALO	2,1	3,6	0,0	1,5	2,2
KLM	2,1	0,0	0,0	1,9	2,0
EL MATADOR	1,5	0,0	0,0	3,5	1,5
HAOJUE	1,5	3,6	0,0	2,8	1,5
SUZUKI	1,1	7,1	0,0	1,5	1,2
GDPRO	3,0	0,0	0,0	0,0	2,9
AUTRES	13,1	21,4	35,7	21,7	13,4
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

## 1.4 AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015, À ANTANANARIVO, LA MARQUE « HYUNDAI » DOMINE L'IMMATRICULATION DE VOITURES NEUVES

Au deuxième trimestre 2015, la structure des immatriculations des voitures selon la marque reste inchangée par rapport au premier trimestre 2015. La majorité des voitures immatriculées au deuxième trimestre 2015 sont de marques « MERCEDES » (14,8 %) et « RE-NAULT » (13,8 %). La proportion des voitures immatriculées de

marque « HYUNDAI » représente 11,4 % de l'immatriculation des voitures, soit une augmentation de 1,7 point (9,7 % au premier trimestre 2015).



Parmi les voitures neuves immatriculées, la proportion des voitures de marque « HYUNDAI » est importante (15,2 % contre 8,6 % au premier trimestre 2015), soit une hausse de 6,6 points. Par contre,

la part des voitures neuves de marque « TOYOTA » diminue de 1,1 point par rapport au premier trimestre 2015 (9,0 % des immatriculations contre 10,1 au premier trimestre 2015).

### 1.4.1 Au deuxième trimestre 2015, la marque « MERCEDES » domine l'immatriculation des voitures d'occasion

 Tableau 3

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VOITURES SELON LA MARQUE AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 2015 ET DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015 (EN %)					
MARQUE DE VOITURE	TYPE DE VOITURE			TOTAL 1ER TRIM2015	TOTAL 2ÈMETRIM2015
	NEUF	OCCASION	MUTATION DE PROVINCE		
MERCEDES	0,5	23,5	17,5	14,4	14,8
RENAULT	8,4	15,0	19,5	14,1	13,8
HYUNDAI	15,2	12,6	3,4	9,7	11,4
TOYOTA	9,0	8,4	10,6	9,2	9,1
MAZDA	7,9	2,4	8,6	5,2	5,5
PEUGEOT	1,5	4,5	11,5	6,4	5,1
NISSAN	5,8	4,4	5,6	5,7	5,1
VOLKSWAGEN	1,0	6,7	5,0	4,2	4,5
FORD	7,1	2,0	2,6	2,8	3,8
CITROEN	3,9	3,8	2,2	3,3	3,5
MITSUBISHI	5,7	1,5	2,4	5,7	3,1
KIA	1,9	1,5	0,4	2,5	1,4
JMC	3,4	0,0	0,0	0,0	1,2
FORLAND	3,1	0,0	0,0	0,0	1,0
GREAT WALL	3,0	0,0	0,2	1,3	1,0
AUTRES	22,7	13,6	10,4	15,7	15,8
<b>TOTAL</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

## 1.5 AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015, LA PART DES VOITURES IMMATRICULÉES À MOTEUR DIESEL DIMINUE

Au cours du deuxième trimestre 2015, la majorité des voitures immatriculées sont des voitures à moteur diesel (68,6%). Par rapport au premier trimestre 2015, cette proportion a légèrement diminué de 0,5 point (69,1% au premier trimestre 2015). Selon le type de voitures (neuve, occasion ou en mutation de province), les voitures

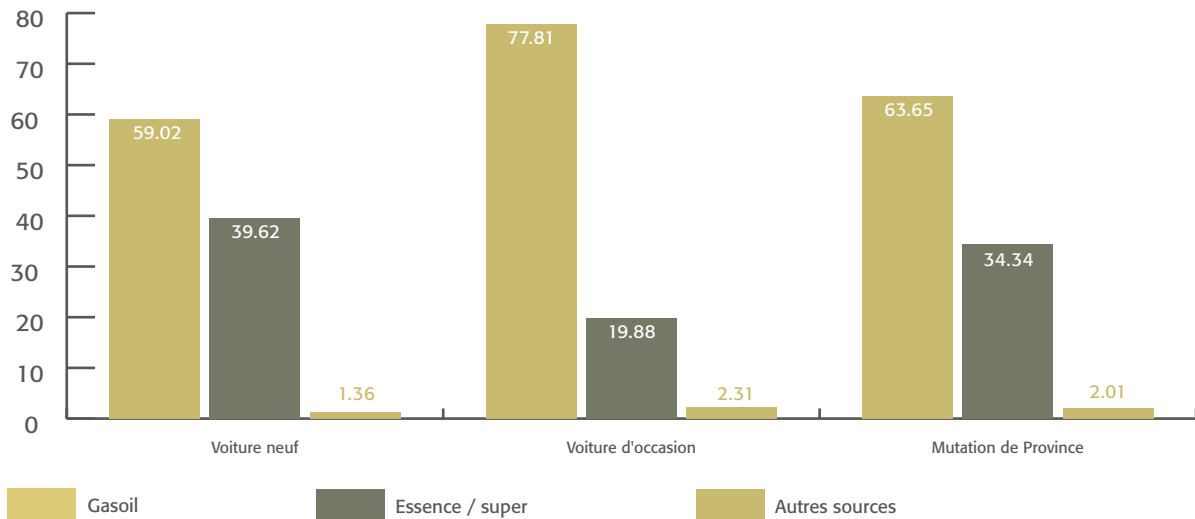
à moteur diesel dominent largement l'immatriculation des voitures : respectivement de 59,0% des voitures neuves ; 77,8% des voitures d'occasion et 63,7% des voitures en mutation de province.

### 1.5.1 Au deuxième trimestre 2015, la proportion des voitures d'occasion à moteur diesel est importante



Graphique 2

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VOITURES SELON LA SOURCE D'ÉNERGIE AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015



SOURCE : INSTAT / DIRTANA

### 1.6 AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015, AUGMENTATION DE LA PART DES VOITURES D'OCCASION DE MOINS DE CINQ ANS

Par rapport à la date de la première mise en circulation, la part des voitures immatriculées âgées de moins de cinq ans augmente de 1,2 point : 7,9% au deuxième trimestre 2015 contre 6,7% au premier trimestre 2015. Par contre, la proportion des voitures âgées de

dix à quinze ans diminue de 3,7 points (43,6% au deuxième trimestre 2015 contre 47,3% au premier trimestre 2015). La proportion des véhicules d'occasion de plus de vingt ans augmente de 0,3 point entre les deux premiers trimestres de 2015.

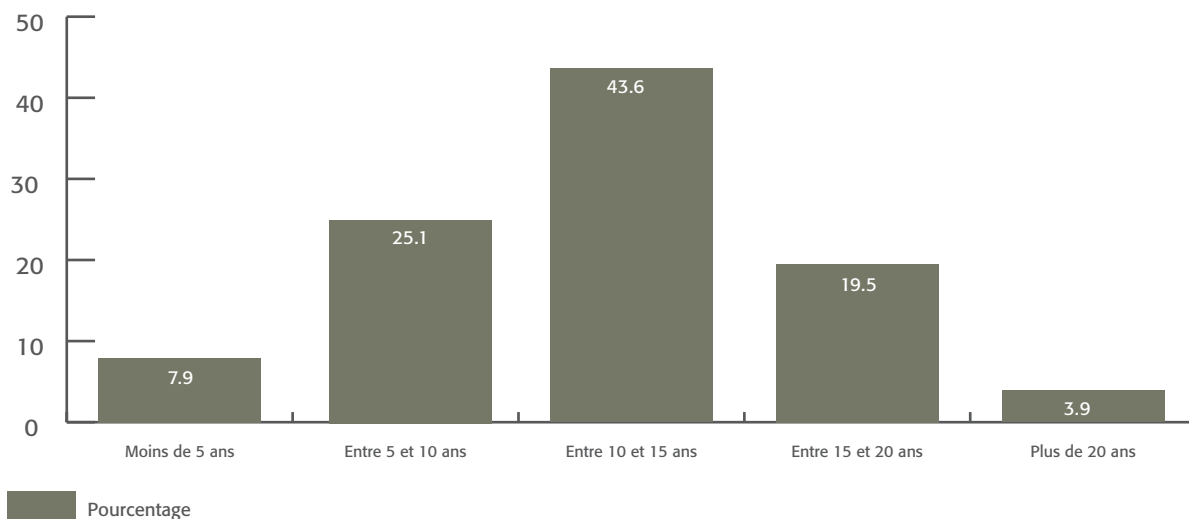


## 1.6.1 Au deuxième trimestre 2015, la plupart des voitures d'occasion immatriculées sont âgées de 10 ans à 15 ans



Graphique 3

RÉPARTITION DES VOITURES D'OCCASION IMPORTÉES SELON LA DATE DE PREMIÈRE MISE EN CIRCULATION AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015 (EN %)



SOURCE : INSTAT / DIRTANA

### Note méthodologique<sup>(1)</sup>

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province autonome d'Antananarivo. Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation. Ces informations concernent aussi bien les véhicules neufs que les véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou les mutations de province. Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata ». Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicules.

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites sur la carte grise. Concernant la marque de véhicule, la modalité « Autres » contient toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1% du total des immatriculations de la période considérée.

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette.

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion-citerne (carburant, lait, voirie...), Camion de dépannage, Camion ventouse, Voiture pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, etc.

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques.

(1) Pour tous renseignements veuillez contacter l'INSTAT, BP 485 Anosy, Antananarivo. Direction Interrégionale d'Antananarivo, Tél. 261 20 22 322 19, Fax. 261 20 22 332 50, Email: dginstat@moov.mg, Site web : www.instat.mg.

